



HAL
open science

Enjeux et perspectives de la littérature orale mahoraise : comment représenter une identité socioculturelle ?

Hidaya Chakrina

► To cite this version:

Hidaya Chakrina. Enjeux et perspectives de la littérature orale mahoraise : comment représenter une identité socioculturelle ?. Kabaro, revue internationale des Sciences de l'Homme et des Sociétés, 2005, L'identité et la construction de l'identité dans les îles du Sud-Ouest de l'océan Indien, III (3-4), pp.45-58. hal-03485413

HAL Id: hal-03485413

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-03485413>

Submitted on 17 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ENJEUX ET PERSPECTIVES DE LA LITTÉRATURE ORALE MAHORAISE : COMMENT REPRÉSENTER UNE IDENTITÉ SOCIOCULTURELLE ?

HIDAYA CHAKRINA
LCF UMR 8143 DU CNRS
UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION

Résumé

La parution des textes du Sud-Ouest de l'océan Indien contribue à diffuser les histoires culturelles de cette zone géographique, donc à faire connaître l'identité des populations insulaires concernées. Notre intérêt porte plus particulièrement sur le cas de Mayotte (Comores). Celle-ci tente de remédier à la méconnaissance de sa littérature en procédant au recueil, à la transcription et à la traduction en français de récits oraux qui mettent en scène de façon imaginative la vie des Mahorais.

Mots-clés

Mayotte – littérature orale – océan Indien – traditions, histoire – culture – conte – langues – représentations – imaginaire.

Abstract

Publication of the Southern west's Indian ocean texts contributes to popularize cultural histories of this geographic area. Thus identity of the islanders can be known. We take a particular interest in the case of Mayotte (the Comoros). The last island tries to remedy for the lack of knowledge about its literature by collecting, transcribing and translating oral stories in french. These texts show by imaginative way how Mahorese live.

Key-words

Mayotte – oral literature – indianoceanism – traditions – history – culture – tale – language – representations, – imaginary.

INTRODUCTION

A l'heure où les chercheurs élaborent, présentent des travaux sur les littératures de l'océan Indien (notamment sur certaines îles du Sud-Ouest de cette zone géographique), et discutent de la notion d'« indianocéanisme »¹ qui traduit le souhait, puis la tentative de rassembler des

1 Dans sa *Chronobibliographie...*, Nivoelisoa Galibert reproduit la définition suivante de Michel Bénémino, de la notion d'« indianocéanisme ». Celui-ci « est manifesté par 'le brassage des ethnies, des coutumes, des pensées et des croyances des habitants de l'océan Indien' », et N. Galibert d'ajouter : « mais aussi par leur littérature » (Nivoelisoa Galibert. *Chronobibliographie analytique de la littérature de voyage imprimée en français sur l'océan Indien (Madagascar-Réunion-Maurice). Des origines à 1896*. Paris : Honoré Champion, coll. « Histoire du livre et des bibliothèques », 2000, p.18).

populations insulaires évoluant dans la même région, bien que leur vécu socioculturel et historique les différencie quelque peu, il apparaît que la littérature orale mahoraise se trouve quelque peu délaissée pour diverses raisons².

Tout d'abord, « les contraintes matérielles »³ rencontrées par les chercheurs peuvent entraver leurs investigations. En outre, les relations peu développées entre les organismes locaux de l'île de Mayotte qui s'intéressent à la recherche (DTAC⁴, Archives Orales), et les centres de recherche des universités des autres îles du Sud-Ouest de l'océan Indien, ou encore, l'obstacle constitué par la langue mahoraise (dérivée du Swahili)⁵, ne permettent guère de produire de semblables études ou de procéder à des recoupements avec les autres littératures du Sud-Ouest de l'océan Indien.

Le contenu du présent article se veut le résultat du croisement entre la recherche scientifique et l'explicitation d'un questionnement interne sur l'identité, justifié par l'appartenance de son auteur à la culture mahoraise. Par identité, nous entendons « ensemble de référents » et « processus d'évolution d'un groupe social » – en revanche, l'aspect individuel de cette notion ne constitue pas l'objet de notre propos.

Nous distinguons deux sortes d'identité : une identité culturelle et une identité littéraire, l'une étant inhérente à l'autre. En d'autres termes, l'identité littéraire constitue le résultat du mariage de l'identité culturelle et de la littérature. L'analyse de Jean-Claude Carpanin Marimoutou sur le

2 Dans une réflexion intitulée « Littérature orale et monde comorien », une réflexion qui sert en quelque sorte de préface aux *Contes Maborais* de Claude Allibert, Robert Cornevin constate pareillement ce type de délaissement à propos du folklore mahorais, sans toutefois en expliquer les raisons : « Si le folklore malgache a fait l'objet de nombreuses études, si le folklore mauricien a également bénéficié de publications intéressantes, par contre le folklore des Comores ne semble pas avoir fait l'objet de la même attention » (Robert Cornevin. « Littérature orale et monde comorien » in Claude Allibert, *Contes maborais*, Paris : Académie des Sciences d'Outre-Mer/ Centre Universitaire Méditerranéen NICE, 1977, p. V).

3 Ainsi, N. Galibert exprime dans son avant-propos ses regrets quant à l'« exclusion des Seychelles [et] des Comores » dans l'étude qu'elle consacre à la littérature de voyage de l'océan Indien. (L'appartenance géographique de Mayotte à l'archipel des Comores incite les chercheurs à inclure également sa littérature dans l'ensemble plus vaste que constitue la littérature comorienne).

4 La Délégation Territoriale aux Affaires Culturelles (DTAC) collabore à la diffusion de la littérature orale, et notamment avec les Archives Orales de Mayotte.

5 Jean-Louis Joubert précise en effet dans *Histoire littéraire...* : « toutes les provinces, toutes les langues littéraires de la région n'ont pas encore été explorées exhaustivement. Il reste des blancs sur la carte littéraire des îles. Par ailleurs, une partie de la documentation demeure d'accès difficile, quand on ne maîtrise pas toutes les langues de la région » (Jean-Louis Joubert. *Histoire littéraire de la francophonie. Littératures de l'océan Indien*. EDICEF, 1991, p. 7).

roman réunionnais pourrait d'ailleurs illustrer notre propos⁶. En effet, n'est-ce pas par le truchement des notions « du même » et « de l'autre », qui indiquent une définition et une représentation du soi et du semblable, de ce que sont les protagonistes des ouvrages romanesques réunionnais, que peut se préciser et se concevoir la notion d'identité ? De même la littérature orale mahoraise, encore peu étudiée, peut être rapprochée de l'identité et de la construction de cette dernière. Car, comme toutes les littératures insulaires de cette région, elle se trouve imprégnée des cultures diversifiées, hétérogènes, qui sont au fondement de son élaboration et de sa singularité. Les appartenances culturelles des Mahorais font effectivement ressortir un brassage⁷ qui s'exprime dans les récits, et en particulier dans les contes.

Quelle est la place de la littérature orale mahoraise dans les littératures du Sud-Ouest de l'océan Indien et dans le domaine de la recherche ? Quel est l'intérêt de son étude, c'est-à-dire, que représente-t-elle pour les Mahorais eux-mêmes ? Par ailleurs, si les littératures insulaires expriment, comme le soulignait précédemment J.-L. Joubert, l'identité de ceux qui les agencent, alors quelle est celle qui transparaît dans les récits mahorais comme les contes et comment peut-on la qualifier ou l'appréhender ? Quels sont les éléments qui fondent l'identité socioculturelle mahoraise dans le domaine de la littérature orale ?

Un bilan des recherches sur la littérature orale mahoraise, permet de noter les études critiques réalisées exclusivement ou presque sur cette dernière. Il apparaît que ces réflexions sont essentiellement menées par les anthropologues : n'oublions pas que la littérature orale est constitutive de l'identité culturelle d'un groupe social, et que la tentative de circonscrire celui-ci relève du domaine de la recherche constitué par l'anthropologie. En outre, la question de l'identité et de la construction de l'identité subsiste par et dans la littérature. En effet, en relevant les faits socio/historico-culturels mahorais afin de les transcrire et de les publier, les instances locales (DTAC, Archives Orales) manifestent de la sorte le désir de vulgariser une identité socioculturelle parfois méconnue des Mahorais, et le souci de pérenniser une identité soumise à des mouvances. Et pour finir, l'étude de

6 Jean-Claude Carpanin Marimoutou, *Essai sur la poétique du texte romanesque en situation de diglossie*. Thèse de Doctorat d'Etat : Université Paul Valéry, Montpellier III, 1990.

7 – la population est de nationalité française, ce qui implique l'influence des cultures occidentales, européennes ;
– elle est musulmane de confession, et de ce fait, soucieuse d'appliquer les dogmes du Coran et les principes du Prophète Mahomet dans la vie quotidienne ;
– enfin différentes cultures sont rassemblées et mélangées pour ne former qu'une seule et même tradition : les coutumes arabo-chiraziennes avoisinent ainsi les rites animistes hérités de la civilisation bantoue et de la culture malgache. Peu de Mahorais s'interrogent sur l'origine ou le fondement de toutes ces pratiques, leur utilisation courante dans la vie quotidienne étant soit banalisée, soit complètement intégrée et assimilée. La population locale a pris le parti d'accepter cette mixité culturelle qui la caractérise depuis fort longtemps. Et elle continue d'évoluer en s'enrichissant des apports extérieurs.

la forme et du contenu des textes recueillis met en évidence le lien entre la littérature orale et l'identité socioculturelle mahoraises⁸.

LITTÉRATURE ORALE MAHORAISE ET POSTURE ANTHROPOLOGIQUE : VERS LA QUESTION IDENTITAIRE

En 1993, les auteurs de *Littératures francophones de l'océan Indien. Anthologie* constataient la pauvreté de la littérature comorienne. A la différence des autres îles du Sud-Ouest de l'océan Indien (La Réunion, Madagascar, Maurice), l'Archipel des Comores (dont Mayotte) – de même que les Seychelles – présentent en effet une littérature peu abondante. Plus spécifiquement, la littérature orale mahoraise se fait essentiellement connaître par la parution de contes.

La particularité des littératures des îles du Sud-Ouest de l'océan Indien réside dans un élément que Jean-Louis Joubert indiquait en 1991, à savoir : la question de l'identité. Liées aux insulaires qui puisent dans leur imaginaire et leur culture pour les forger, les littératures de l'océan Indien, dont celle de Mayotte, se présentent effectivement comme le reflet de l'identité des habitants de cette zone :

« Dans l'océan Indien, les littératures naissent de la rencontre de textes et d'îles. Plus exactement, la production de textes, leur diffusion, leur lecture participent à l'invention des îles. La littérature d'une île comprend l'ensemble des textes qui la font exister dans l'imaginaire et la sensibilité des hommes, qui en révèlent la vérité, à ses habitants comme aux étrangers. Ainsi conçue, la littérature est constitutive de l'identité insulaire »⁹.

De manière semblable, Jean-Louis Joubert, Amina Osman et Liliane Ramarasoja dans *Littératures francophones de l'océan Indien. Anthologie*, soulignent la spécificité de ce qu'ils nomment « la littérature des insulaires » (issue de la région indianocéanique) : le lieu et le contexte culturel de sa production, en font une littérature fondamentalement autre. Car les auteurs s'inspirent du cadre insulaire et de l'histoire culturelle des îliens, dont ils font généralement partie, afin d'élaborer un objet littéraire original :

« La littérature des insulaires coupe le lien d'allégeance avec les lointaines métropoles. Elle est le fait d'écrivains qui font de l'île l'origine de leur projet littéraire et le point de destination de leurs textes. Elle s'enracine dans la

8 Pareillement, la trame narrative de ces récits traduit les tensions éprouvées par les protagonistes à propos d'une identité qu'ils (re)cherchent. Malheureusement, les limites de cet article ne nous permettront guère d'approfondir dans ce sens.

9 Jean-Louis Joubert – Amina Osman – Liliane Ramarasoja, *Littératures francophones de l'océan Indien. Anthologie*, Paris : éd. de l'Océan Indien, 1993, p. 10.

terre insulaire, en développant des mythologies littéraires originales ou en métissant le français dans le contact des langues et des cultures »¹⁰.

Ainsi, dans le cas plus spécifique de la littérature orale mahoraise, la forme littéraire la plus répandue, c'est-à-dire le conte, met par exemple en scène des personnages qui évoluent dans des sociétés villageoises ressemblant à celles de Mayotte – d'autres éléments seront notifiés ci-après. Les Mahorais se retrouvent dans ces récits qui se font l'écho de leur mode de vie :

« Les contes parlent de la vie. La vie à Mayotte. La vie que l'on peut observer, et la vie que l'on vit intérieurement. Ils présentent des intrigues merveilleuses situées dans le cadre familial de la vie quotidienne décrit de façon précise et réaliste. L'auditeur, le lecteur, a l'impression de vivre au sein des familles, de partager leurs relations, leurs joies et leurs soucis »¹¹.

Pareillement, il faut noter que les narrations obtenues reflètent les pensées religieuses et animistes de la population :

« [la] tradition orale mahoraise dans sa grande richesse symbolique nous offre la vision d'un univers où les valeurs essentielles de l'Islam se mélangent aux valeurs ancestrales dans une unique vision du monde »¹².

Par ailleurs, il convient d'observer que l'intérêt de la littérature orale mahoraise a surtout été souligné par les ethnologues : citons de la sorte Sophie Blanchy qui consacre des travaux sur les contes mahorais¹³, et Noël J. Gueunier qui rédige une thèse sur *La tradition du conte de langue malgache à Mayotte (Comores)*¹⁴. La première, et la plus connue des deux

10 *Ibid.*, p. 7.

11 Sophie Blanchy – Zaharia Soilihi, *Furukombe et autres contes de Mayotte*. Paris : éd. Caribéennes, 1991.

12 *Mwalimu Boro*. Mayotte : éd. du Baobab : DTAC / Cahiers des Archives Orales, n°1, 1997, p. 5.

13 Sophie Blanchy, *Lignée féminine et valeurs islamiques à travers quelques contes de Mayotte (Comores)*. Mémoire de DEA d'Ethnologie. Université de Provence, 1985 ; ou encore un article : Sophie Blanchy, « Mères et filles dans les contes de Mayotte (Comores) » in *L'enfant dans les contes africains*. Etudes et textes réunis par Veronika Görög-Karady et Ursula Baumgardt. Paris : Cif / Edicef, coll. « Textes et civilisations », [s.d], p. 131-168.

14 Noël J. Gueunier. *La tradition du conte de langue malgache à Mayotte (Comores)*. Thèse pour le doctorat d'Etat ès lettres. Paris 7, tome 2. Corpus de comparaison : Contes de la côte ouest de Madagascar. Contes de langue comorienne de Mayotte. Transcrits et traduits avec la collaboration d'Ahmed Chamanga et Jose Mateus Katupha, 1985. Noël J. Gueunier travaillait quant à lui avec un étudiant du nom de Madjidhoubi Saïd – ce sont les seuls renseignements dont nous disposons à son sujet. Au moment où son recueil *La belle ne se marie point* paraît (Noël J. Gueunier – Madjidhoubi Saïd, *La belle ne se marie point : contes comoriens en dialecte malgache de l'île de Mayotte*. Paris : Peeters Press –

auprès des habitants de Mayotte, a également soutenu une thèse sur l'existence mahoraise en 1990, à l'université de la Réunion : *Les cadres de la vie quotidienne à Mayotte, Comores. Essai d'anthropologie compréhensive*¹⁵ :

« La tradition orale a commencé récemment à être systématiquement étudiée. On a recueilli les proverbes de Mayotte [...] Plusieurs recueils de contes ont été publiés, dont certains en versions bilingues (comorienne et française) »¹⁶.

Leurs travaux avec leurs collaborateurs ont également consisté à collecter, transcrire et traduire des contes mahorais en langue française, contribuant ainsi à développer la littérature orale et à faire connaître la culture mahoraise grâce au passage de l'oral à l'écrit.

Cette démarche, ainsi que celle mentionnée plus haut à propos des auteurs qui font de leur île le point de départ et l'objet de leur création littéraire, participent de l'explicitation de l'identité socioculturelle insulaire.

LITTÉRATURE ORALE MAHORAISE ET CONSERVATION D'UNE CULTURE INSTABLE

A Mayotte, la pratique consistant à réunir un auditoire attentif autour d'un conteur ou d'une conteuse tend à se perdre, ce qui soumet le conte issu de l'oralité à un sort similaire. Or, comme dans nombre de sociétés dites traditionnelles, les contes sont l'expression de la mémoire d'un pays, et en l'occurrence, il s'agit ici d'une île demeurée française mais soucieuse – du moins à travers le maintien de ses traditions – de préserver ses origines, et par conséquent, son identité.

Les contes, en tant que témoignages oraux, appartiennent au patrimoine social, culturel et anthropologique. Ils constituent un matériau précieux pour le développement de la production littéraire dans l'île de Mayotte. Le recueil d'informations au travers des enquêtes de terrain révèle une prise de conscience récente de cet héritage représentatif de

Louvain / Selaï 306, coll. « Asie et Monde Insulindien », 1990, trad. de Noël Gueunier), il enseignait depuis plus de dix ans à l'université de Madagascar. En mars 2001, il était Maître de Conférence à l'Université de Strasbourg II.

15 Sophie Blanchy, *Les cadres de la vie quotidienne à Mayotte, Comores. Essai d'anthropologie compréhensive*. Thèse de doctorat de 3^e cycle en ethnologie. Université de la Réunion, 1993. (Ayant vécu à Mayotte entre 1979 et 1981 avec sa famille, S. Blanchy y séjourne fréquemment à compter de 1984. Elle travaille en collaboration avec une institutrice originaire de cette île, répondant au nom de Zaharia Soilihi). Actuellement, elle est chargée de recherche au CNRS.

(Noël J. Gueunier travaillait quant à lui avec un étudiant du nom de Madjidhoubi Saïd – ce sont les seuls renseignements dont nous disposons à son sujet).

16 Jean-Louis Joubert, *Histoire littéraire...*, *op. cit.*, p. 280.

l'identité mahoraise mais menacé de disparition. En effet, l'évolution sociale trop rapide peut constituer une première cause : « [le] témoignage posthume d'une tradition peut être altéré sous l'influence des idéologies dominantes ou déformé par les intérêts du détenteur même des informations »¹⁷. Pareillement, l'altération de la santé des récitants (ou des conteurs) également atteints de vieillesse ne permet pas de conserver cet héritage culturel : « [les] récits des anciens sont parfois confus car l'âge avancé et souvent la maladie effacent la mémoire »¹⁸.

Ce travail de collecte signifie avant tout la transmission d'une histoire sociale et culturelle :

« Ce sont eux [les anciens] qui détiennent les clés de notre passé : du savoir transmis pendant des générations à l'histoire vécue par chacun. La parole a protégé ce patrimoine précieux jusqu'à aujourd'hui. Les récits de vie et les traditions liées aux origines de l'île de Mayotte, nous laissent découvrir une histoire qui n'a pas été écrite. La parole reste le "livre ouvert" sur l'histoire [...] ces témoignages nous ramènent à des épisodes de la vie mahoraise d'autrefois [...] Il faut rendre hommage aux anciens auxquels on doit le respect : délaisser les Vieux serait briser un morceau de notre histoire »¹⁹.

L'objectif des travaux poursuivis par les Archives Orales dans le cahier *L'esclavage à travers la tradition orale mahoraise* consiste à « mettre en évidence la valeur culturelle du récit en dépit de son peu de fiabilité historique »²⁰, et de porter cet aspect à la connaissance des Mahorais en particulier.

Les investigations menées dans la collecte, la transcription et la traduction de récits provenant de la sphère orale (il s'agit surtout de contes), expriment le désir de connaître les éléments constitutifs de l'identité socioculturelle des Mahorais (traditions, coutumes...), de les

17 *Mwalimu Boro...*, *op. cit.*, p. 1.

18 Introduction de *Les vieux. Mémoire d'un pays*. Mayotte : DTAC / Archives Orales, 1999.

19 *Ibid.*

20 *L'esclavage à travers la tradition orale mahoraise*. Mayotte : Baobab : DTAC / Archives Orales, n°6, 1998, p.6. Le doute quant à la « fiabilité (historique) », mot qui renvoie à une pseudo vérité historique, tient principalement à la diversité des témoignages, des récits sur un même événement qui a traversé ou marqué l'histoire socioculturelle de l'île, ou sur la mise en place, voire le fonctionnement d'une pratique sociale/culturelle dans l'île. On touche là à un point essentiel du récit, à savoir, la conception subjective d'éléments historico-culturels. Cependant, la quasi-absence de consignation de certains faits socio-historiques dans des journaux par exemple, au moment où les événements se sont déroulés, oblige le chercheur en tradition orale à tenir compte, malgré tout, des témoignages de la population locale et à y déduire un fonds de vérité grâce aux recoupements qui peuvent en être faits, grâce à la confrontation de faits réitérés dans les récits recueillis. En effet : « Des événements se répètent d'un témoignage à l'autre, d'un village à un autre. Ce caractère répétitif de la tradition orale permet d'affirmer la vraisemblance du récit » (Intro. de *Les vieux. Mémoire d'un pays*, *op. cit.*).

préserver grâce à leur consignation par écrit, et de les faire connaître à ceux qui seraient intéressés par cette démarche. Voyons à présent le détail de ces éléments à travers une analyse morphologique des contes mahorais. Nous ne soulèverons que quelques aspects représentatifs de cette identité socioculturelle²¹.

QUELLE IDENTITE DANS LES CONTES MAHORAIIS ?

Dans ce dernier point, notre dessein consiste dans un premier temps, à présenter un essai d'analyse morphologique du récit mahorais. Nos commentaires porteront notamment sur : la langue, la particularité des anthroponymes, ainsi que le lieu de l'action. Dans un second temps, il s'agira de rendre compte de la présence de créatures dites « surnaturelles » propres au folklore mahorais, dans la littérature orale. Ainsi, nous chercherons à savoir de quelle manière ces deux aspects de notre étude expriment une identité mahoraise en littérature.

Tout d'abord, Mayotte possède diverses aires géo-linguistiques qui transparaissent dans les récits de Sophie Blanchy et de Noël Gueunier : leurs recueils présentent en regard la version en langue originale des contes lors de leur collecte – les textes sont en *shimaore*²² et en dialecte malgache de Mayotte –, et la traduction en langue française. Le *shimaore*, qui est un dérivé du swahili, est la langue dont usent principalement les narrateurs : il « appartient à cette famille de langues du centre et du sud de l'Afrique, que les linguistes du XIX^e siècle ont appelé d'un mot qui dans plusieurs d'entre elles veut dire "les hommes" *bantu* »²³.

Néanmoins, d'autres langues font leur apparition à l'intérieur même de certains contes extraits de *Furukombe et autres contes de Mayotte*²⁴. En effet, une autre langue, incompréhensible aux auditeurs / lecteurs²⁵ – et parfois même aux conteurs d'après une enquête que nous avons réalisée auprès des intéressés lors d'un séjour d'étude à Mayotte en 2001 – se manifeste à travers des chants ou des formules magiques. Le conte « Furukombe »

21 Une étude plus poussée de la structure des contes mahorais mettrait par exemple en avant certains aspects ayant trait aux points suivants : l'usage des formules-types qui introduisent et clôturent les contes (il s'agirait de les comparer avec les formules employées dans les contes africains ou malgaches par exemple).

22 Prononcez [ʃimaore].

23 Sophie Blanchy – Zaharia Soilihi – Noël J. Gueunier – Madjidhoubi Saïd, *La maison de la mère. Contes de l'île de Mayotte*. Paris : L'Harmattan/Man Safara, 1993, p. 5.

24 Sophie Blanchy – Zaharia Soilihi, *Furukombe...*, *op. cit.*

25 Seule une étude linguistique plus pointue pourrait révéler une parenté entre cette langue et le Swahili, ou avec une autre langue.

illustre parfaitement un de ces cas. Citons cette fameuse formule de Furukombe²⁶, dont la conteuse semble être la seule à saisir le sens :

« Kahiola kahiola mwarati mwini mwini
 Kahio kahio !
 Kahiola kahiola mwarati mwini mwini
 Kahio kahio !
 Warali wakadjepo
 Kahio kahio !
 Waraki li li
 Kahio kahio !
 Waraki li li
 Kahio kahio ! »²⁷.

Quant aux transcriptions de Noël Gueunier, elles ont été conçues en dialecte malgache²⁸ de Mayotte dans leur forme initiale, avant d'être traduites en français dans les recueils intitulés respectivement : *La Belle ne se marie point*, *L'oiseau chagrin* et *Le coq du roi*²⁹. Une troisième langue fait son apparition dans un autre recueil : il s'agit de la transcription des langues *shimaore* et *shibushi* en un arabe remanié et adapté aux prononciations linguistiques des Mahorais :

« La seule écriture en usage traditionnellement à Mayotte (comme aussi dans les autres îles des Comores) est l'écriture en caractères arabes. Cette écriture est apprise à l'école coranique [...]. Mais elle ne sert pas à produire des livres, surtout pas des livres profanes. Elle est consacrée en premier lieu à des usages religieux [...]. Les occasions d'employer cette écriture en caractères arabes adaptée aux langues parlées dans le pays sont à vrai dire assez limitées : la plus notable est la correspondance familiale »³⁰.

26 Furukombe est le nom de l'oiseau qui sauve les deux jeunes filles dans le conte en question.

27 Sophie Blanchy – Zaharia Soilihi, *Furukombe...*, *op. cit.*, p. 93. Cela est traduit par : « Non, ce n'est pas elle, ce n'est pas ta femme. Si c'était elle elle serait bien coiffée, bien habillée, bien maquillée, elle aurait mis ses bijoux pour être belle ! » (p. 97).

28 Le *shibushi* ou *kibushi*, dialecte malgache, appartient « à la famille des langues austronésiennes, ou malayo-polynésiennes, qui s'étendent de l'océan Indien à l'océan Pacifique en passant par l'Indonésie, l'Indochine et Formose » (Sophie BLANCHY – Zaharia Soilihi et alii, *La maison de la mère...*, *op. cit.*, p. 5).

29 Noël J. Gueunier – Madjidhoubi Saïd, *La belle ne se marie point...*, *op. cit.* ; Noël J. Gueunier – Madjidhoubi Saïd, *L'oiseau chagrin : contes comoriens en dialecte malgache de l'île de Mayotte*. Paris : Peeters Press – Louvain / Selaï 346, coll. « Asie et Monde Insulindien », 1994 (trad. de Noël Gueunier) ; et Noël-J. Gueunier – Madjidhoubi Saïd, *Le coq du roi : contes comoriens en dialecte malgache de l'île de Mayotte*. Louvain / Paris : Peeters Press – Selaï 384, coll. « Asie et Monde Insulindien », 2001.

30 Sophie Blanchy – Zaharia Soilihi et alii, *La maison de la mère...*, *op. cit.*, p. 8.

Cette variété linguistique nous permet d'étudier un corpus représentatif de la population mahoraise sur ce plan.

En outre, le conteur utilise les prénoms (ou les anthroponymes)³¹ de ses voisin(e)s ou d'une personne qui jouit d'un prestige moral, social ou religieux dans son village pour nommer ses personnages. Les personnages sont le plus souvent décrits avec ou sans leur famille, comme pour signifier l'importance de cette dernière dans la vie des actants – et il est d'ailleurs vrai qu'à Mayotte la famille est généralement très présente, pour ne pas dire excessivement, dans l'existence des individus.

Pareillement, afin de donner à l'auditeur (ou au lecteur)³², qui connaît bien l'île de Mayotte, une idée de la distance qui sépare deux points – point de départ et point d'arrivée –, notamment lorsque les personnages principaux entreprennent un voyage, le conteur cite des villages de Mayotte³³. Cet ancrage référentiel que traduit une localisation précise des lieux contés dans le monde réel, connu, sert à faciliter la compréhension de l'auditeur, et d'une certaine manière à simplifier le schéma narratif du conteur lui-même : en évitant d'évoquer en effet des lieux imaginaires ou inconnus de lui, celui-ci s'épargne non seulement de longues justifications sur son emploi toponymique, et de surcroît, son système de représentation spatiale n'est pas mis à rude épreuve – durant de longues années, les Mahorais n'avaient guère l'habitude de voyager loin ; aussi ne connaissaient-ils que peu les autres contrées du monde.

Les textes mahorais font apparaître des créatures qui passeraient, selon l'imaginaire occidental, pour surnaturelles. Mais dans le cas présent, il s'avère que ces êtres qui appartiennent à l'univers des personnages, sont pareillement considérés par les Mahorais comme faisant partie intégrante de leur vie quotidienne³⁴. A cela, s'ajoute aussi un brouillage référentiel où l'époque révolue des anciens systèmes de royauté et la réalité contemporaine, c'est-à-dire le monde du présent, se croisent :

31 Les prénoms mahorais sont d'origine arabe ou africaine. Nous trouvons par exemple : « Aziza » (prénom féminin) ou « Mady » (prénom masculin) dans le conte « La petite fille qui avait mangé de l'ogre ».

32 N'oublions pas que les textes proviennent de l'oralité.

33 Il est cependant des contes qui ne situent pas de manière concise les espaces géographiques auxquels se réfère le conteur. C'est notamment le cas dans « Furukombe » où les héroïnes du conte semblent être entraînées au bout du monde, ou encore dans « Celui qui puisait l'eau de la mosquée » où le héros suit un djinn dans des îles imaginaires.

34 Un semblable rapport au monde non humain se rencontre également dans une autre région du Sud-Ouest de l'océan Indien, soit à Madagascar, à propos du rapport qui subsiste entre les esprits *Vazimba* et les vivants (voyez par exemple l'article de Ramilisonina, « Topographie religieuse d'un terroir et relations entre vivants et ancêtres à Madagascar : les Bezanozano Zanadroandrena et Tsimifahy (Mandalaza-Moramanga) » in *Ancestralité et identité à Madagascar*. Paris : INALCO, revue *Études océan Indien*, n°30, mars 2001, p. 99-127.

« Le monde des contes [...] est à la fois le monde mystérieux des temps anciens, le pays des histoires, et un monde tout proche où vous pouvez rencontrer, mêlés aux rois, aux vizirs, aux princesses et aux djinns, les gens de votre village, vos propres enfants et vos amis »³⁵.

Concernant l'interprétation ou la lecture que l'on peut élaborer à partir de ces données, Claude Allibert propose d'effectuer une étude ethno-psychologique des contes mahorais afin d'expliquer certaines pratiques dans la société mahoraise, telles que le phénomène de la possession par le djinn :

« Il est indéniable que ces contes, où des djinns³⁶ et des diables apparaissent à chaque page tournée, peuvent aider à contribuer à l'explication des possessions que les psychologues cliniciens essaient d'analyser avec divers tests (*le test du Rorschach* et *le test des Trois Personnages* de Madame M. Backes-Thomas) »³⁷.

Certaines figures mises en scène dans les contes mahorais, comme par exemple les djinns, existent dans la culture orientale de type arabo-musulman, ou dans la culture malgache (sous une autre morphologie et sous le nom de *kaka*). Il n'apparaît donc pas de nette démarcation entre la culture mahoraise et ces autres cultures, même si des spécificités locales, concernant les thèmes abordés ou les figures évoquées, se rencontrent dans chaque société. Selon Jacques Bril :

« chaque culture possède de ces récits plus ou moins grandioses, plus ou moins émouvants, dans lesquels elle s'efforce de faire passer son appréhension (exprimée dans le cadre sociologique, épistémologique, historique, etc., local) des désirs et des angoisses [...] d'*Homo Sapiens*.

Ces *grands* récits porteront donc sur les interrogations ou les conjurations fondamentales : les origines, la chute, l'Œdipe, etc. Il est remarquable que les termes et les images qui les expriment soient souvent communs à de nombreuses cultures »³⁸.

Pour cet auteur, la crainte des désirs et des angoisses intrinsèques à l'Homme, se traduit par une récurrence d'idées pouvant être perçues comme universelles, et qui tendrait à expliquer une telle parenté culturelle.

35 Sophie Blanchy – Zaharia Soilihi et alii, *La maison de la mère...*, *op. cit.*, p. 5.

36 « Djinnis » est le mot mahorais de djinns.

37 Claude Allibert, *Contes mahorais*, *op. cit.*, p. XI.

38 Jacques Bril, *La mère obscure*. Bordeaux : L'Esprit du Temps, coll. « Perspectives psychanalytiques », 1998, p. 27.

CONCLUSION

La visée de notre étude sur la littérature orale mahoraise était d'inclure cette dernière dans le champ de réflexion portant sur les littératures du Sud-Ouest de l'océan Indien. En d'autres termes, il s'agissait de rétablir la place de cette littérature au sein d'un regroupement littéraire et géographique. Pour ce faire, nous nous sommes attachés à montrer l'intérêt que lui témoignent certains anthropologues, un intérêt qui nous semble tout à fait justifié : l'étude de la littérature orale mahoraise, lorsque celle-ci est envisagée comme une manière de représentation d'une identité socio-culturelle, peut conduire à des pistes de réflexion dans le débat actuel qui porte sur l'indianocéanisme. Son caractère naissant ne joue pas contre elle, bien au contraire. Car il peut s'avérer intéressant d'analyser un objet saisi dans sa formation.

Par ailleurs, en dressant un état des lieux sur la littérature orale de Mayotte, dans cet article, il s'agissait d'explicitier l'essence de cette dernière, de la caractériser, et de souligner l'importance qu'elle revêt dans l'histoire socioculturelle des Mahorais. Toutefois, il est à noter que sa spécificité ne justifie pas l'isolement qu'elle subit encore aujourd'hui : car, la littérature orale mahoraise peut être liée aux autres littératures du Sud-Ouest de l'océan Indien. L'étude thématique des contes fait notamment ressortir sa parenté avec les récits des cultures voisines (de Madagascar par exemple).

La pluralité des cultures dans la société mahoraise se ressent en effet dans la littérature orale, ainsi que l'atteste Claude Allibert en 1976. Celui-ci préconisait à cette époque la nécessité d'établir une « étude séquentielle, au-delà de l'étude thématique, des contes de l'ouest de l'océan Indien »³⁹. Celle-ci « enrichirait [selon lui] notre vision »⁴⁰. Il note ainsi qu'...

« [il] est une dizaine de grands thèmes que l'on retrouve aussi bien à la côte nord-ouest de Madagascar (voire dans d'autres parties de la Grande Île), dans les îles du canal de Mozambique et à la côte est de l'Afrique »⁴¹.

La conception de la littérature orale mahoraise comme manière possible de représenter l'identité socioculturelle, amène un dernier point qui concerne la nature même du texte.

39 Claude Allibert, *Contes mahorais, op. cit.*, p. XI.

40 *Ibid.*

41 *Ibid.*

BIBLIOGRAPHIE

- Blanchy, Sophie, *Lignée féminine et valeurs islamiques à travers quelques contes de Mayotte (Comores)*. Mémoire de DEA d'Ethnologie. Université de Provence, 1985.
- Blanchy, Sophie, « Mères et filles dans les contes de Mayotte (Comores) » in *L'enfant dans les contes africains*. Etudes et textes réunis par Veronika Görög-Karady et Ursula Baumgardt. Paris : Cif / Edicef, coll. « Textes et civilisations », [s.d.], p. 131-168.
- Blanchy, Sophie - Soilihi Zaharia, *Furukombe et autre contes de Mayotte*. Paris : éd. Caribéennes, 1991.
- Blanchy, Sophie, *Les cadres de la vie quotidienne à Mayotte, Comores. Essai d'anthropologie compréhensive*. Thèse de doctorat de 3^e cycle en ethnologie. Université de la Réunion, 1993.
- Blanchy, Sophie - Soilihi Zaharia - Noël J. Gueunier - Madjidhoubi Saïd, *La maison de la mère. Contes de l'île de Mayotte*. Paris : L'Harmattan/Man Safara, 1993.
- Bril, Jacques, *La mère obscure*. Bordeaux : L'Esprit du Temps, coll. « Perspectives psychanalytiques », 1998.
- Cornevin, Robert, « Littérature orale et monde comorien » in Claude Allibert. *Contes mahorais*. Paris : Académie des Sciences d'Outre-Mer/ Centre Universitaire Méditerranéen NICE, 1977.
- Galibert, Nivoelisoa, *Chronobibliographie analytique de la littérature de voyage imprimée en français sur l'océan Indien (Madagascar-Réunion-Maurice). Des origines à 1896*. Paris : Honoré Champion, coll. « Histoire du livre et des bibliothèques », 2000.
- Gueunier, Noël J., *La tradition du conte de langue malgache à Mayotte (Comores)*. Thèse pour le doctorat d'Etat ès lettres. Paris 7, tome 2. Corpus de comparaison : Contes de la côte ouest de Madagascar. Contes de langue comorienne de Mayotte. Transcrits et traduits avec la collaboration d'Ahmed Chamanga et Jose Mateus Katupha, 1985.
- Gueunier, Noël J. - Saïd, Madjidhoubi, *La belle ne se marie point : contes comoriens en dialecte malgache de l'île de Mayotte*. Paris : Peeters Press - Louvain / Selaf 306, coll. « Asie et Monde Insulindien », 1990.
- Gueunier, Noël J. - Saïd, Madjidhoubi, *L'oiseau chagrin : contes comoriens en dialecte malgache de l'île de Mayotte*. Paris : Peeters Press - Louvain / Selaf 346, coll. « Asie et Monde Insulindien », 1994 (trad. de Noël Gueunier).
- Gueunier, Noël-J. - Saïd, Madjidhoubi, *Le coq du roi : contes comoriens en dialecte malgache de l'île de Mayotte*. Louvain / Paris : Peeters Press - Selaf 384, coll. « Asie et Monde Insulindien », 2001.

- Introduction de *Les vieux. Mémoire d'un pays*. Mayotte : DTAC / Archives Orales, 1999.
- Joubert, Jean-Louis, Histoire littéraire de la francophonie. Littératures de l'océan Indien. EDICEF, 1991.
- Joubert, Jean-Louis - Osman, Amina - Ramaraso, Liliane, *Littératures francophones de l'océan Indien. Anthologie*. Paris : éd. de l'Océan Indien, 1993.
- L'esclavage à travers la tradition orale mahoraise*. Mayotte : Baobab : DTAC / Archives Orales, n°6, 1998.
- Marimoutou, Jean-Claude Carpanin, *Essai sur la poétique du texte romanesque en situation de diglossie*. Thèse de Doctorat d'Etat : Université Paul Valéry, Montpellier III, 1990.
- Mwalimu Boro*, Mayotte : éd. du Baobab : DTAC / Cahiers des Archives Orales, n°1, 1997.
- Ramilisonina, « Topographie religieuse d'un terroir et relations entre vivants et ancêtres à Madagascar : les Bezanozano Zanadroandrena et Tsimifahy (Mandialaza-Moramanga) », *Ancestralité et identité à Madagascar. Etudes océan Indien* (30), Paris : INALCO, mars 2001, p. 99-127.